UN CENTRE-VILLAGE POUR TOUS

PROJET D'ESPACE

DE NATURE ET DE LOISIRS
CLAIRIÈRE DU BOIS DES CHÊNES

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE





PROJET D'ESPACE DE NATURE ET DE LOISIRS -CLAIRIÈRE DU BOIS DES CHÊNES

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE

A la suite à la réunion publique du 28 mai 2024, où les habitants ont pu découvrir le projet d'espace de nature et de loisirs proposé par la municipalité, la mairie a mandaté NALISSE, un bureau d'étude expert dans la participation citoyenne pour l'assister dans la mise en place d'une consultation des Archampois.

La consultation numérique a eu lieu durant 4 semaines du 20 juin au 21 juillet 2024. La plateforme a fait l'objet de 1740 visites; 554 personnes ont validé le questionnaire. NALISSE a dépouillé ces retours et dressé le bilan dont vous trouverez ci-dessous les différents éléments. Vous pouvez retrouver l'intégralité du bilan de l'enquête sur le site internet de la mairie.

QUI SONT LES PARTICIPANTS?

La consultation a obtenu un taux très élevé de participation: 28%, or pour ce type de consultation, un taux de 10% est jugé satisfaisant.

20/06/24-21/07/2024 4 semaines

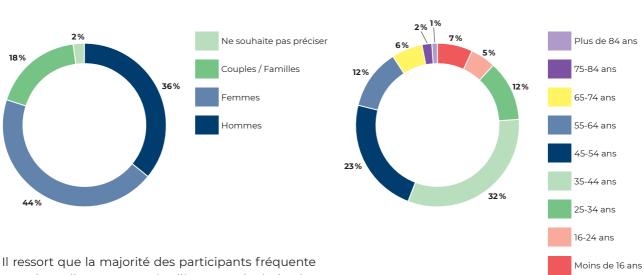
Nombre de visites
1740
Au 21/07/2024

Un nombre de participants très élevé par rapport à la moyenne habituelle. Ce taux de participation reflète l'intérêt des habitants pour le projet.



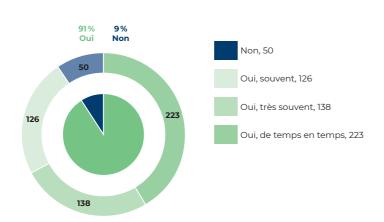
¹ Certains participants n'ont pas répondu à toutes les questions, c'est pourquoi, pour certaines, le nombre de réponses est inférieur à 554. Par ailleurs, pour certaines questions plusieurs choix étaient possibles, le nombre total de réponses peut dans ce cas dépasser 554. Les questionnaires partiels non intégrés sont ceux qui n'ont pas été validés par les participants.

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS



Il ressort que la majorité des participants fréquente occasionnellement ou régulièrement le bois des Chênes (487 répondants). Les raisons qui les motivent sont principalement sa tranquillité afin de se reconnecter à la nature, pratiquer des activités physiques et profiter d'un environnement calme et préservé. D'une manière générale, les habitants mettent en avant le cadre naturel, la tranquillité, la convivialité, l'accessibilité pour tous et la pluralité des activités comme critères majeurs d'un nouvel espace public aménagé dans le village.

FRÉQUENTATION DU LIEU ACTUEL DU PROJETS



TAUX DE FRÉQUENTATION

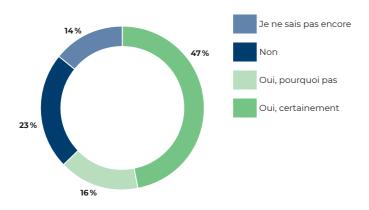


ATTENTES ET PRÉOCCUPATIONS

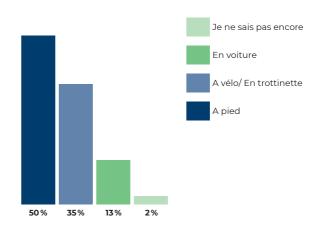
63% des participants ont répondu qu'ils viendront dans cet espace une fois aménagé: 47% ont répondu «Oui, certainement», 16% ont répondu «Oui, pourquoi pas». Ceux qui ne le fréquentaient pas jusqu'alors indiquent aussi majoritairement leur intention de s'y rendre. Ces résultats attestent l'engouement pour ce projet, à savoir un espace de proximité ouvert à de nouveaux usages.

SUR LA FRÉQUENTATION DU FUTUR ESPACE

SUR L'INTENTION DES RÉPONDANTS DE FRÉQUENTER LE FUTUR AMÉNAGEMENT



LES MOYENS DE DÉPLACEMENT POUR S'Y RENDRE



Les habitants dont les attentes en allant dans cette clairière sont principalement son cadre naturel et sa tranquillité, apprécient la proposition de la municipalité concernant la mise à disposition de bancs, hamacs, tables, mais également des jeux d'échecs et de dames et des terrains de pétanque. Plusieurs commentaires sur le projet font ressortir une attente en termes de convivialité et d'échanges intergénérationnels.

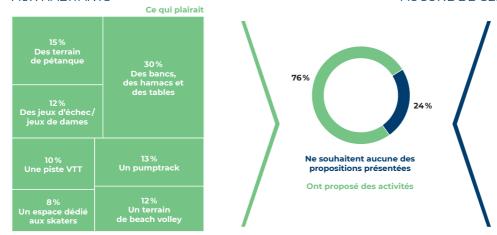
Les équipements comme le pump track ou l'espace dédié aux skateurs intéressent également, tout en soulevant des objections relatives au bruit et à une certaine artificialisation de l'espace.

76% des participants ont proposé des activités qui leur plairaient:

AVIS DES HABITANTS SUR LES AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS







Le croisement des données démontre que des habitants qui jusque là ne fréquentaient jamais le lieu iront dans le nouvel espace et qu'à contrario une partie de ceux qui le fréquentent actuellement n'iront plus si le lieu perd son caractère tranquille et voit une nette hausse de fréquentation. Les réponses apportées par tranche d'âge indiquent également que les propositions faites aux personnes âgées sont insuffisantes et qu'il faut requestionner le caractère

Je préfèrerais qu'on laisse

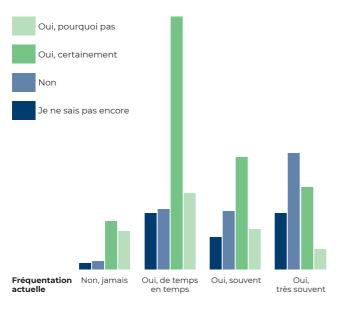
cette clairière telle quelle

Je suis favorable à l'idée d'aménager l'espace, mais je ne suis pas tout à fait convaincu par les propositions

Le projet soulève toutefois des préoccupations liées aux possibles nuisances sonores, à la perte de l'aspect naturel du lieu et au souci de préserver la biodiversité. La fréquentation de cet espace est également perçue par certains comme pouvant induire des désagréments (mauvaise fréquentation et déchets).

SUR LA FRÉQUENTATION DU FUTUR ESPACE

CROISEMENT ENTRE: FRÉQUENTATION ACTUELLE ET FRÉQUENTATION POTENTIELLE DU FUTUR ESPACE AMÉNAGÉ



Le croisement de ces données permet de faire ressortir trois constats importants quant à la future fréquentation du lieu, une fois le projet réalisé:

intergénérationnel du projet.

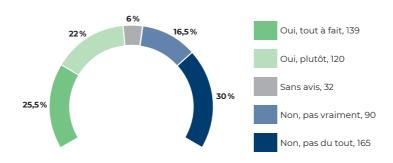
- Les habitants qui ne fréquentent jamais le lieu aujourd'hui disent en majorité qu'ils iront dans le nouvel espace. Cela signifie que le projet répond à un besoin et ouvre l'espace à de nouveaux usages.
- En revanche, la majorité des habitants qui fréquentent très souvent le lieu aujourd'hui disent qu'ils n'iront pas dans le nouvel espace. Cela semble lié à la crainte d'une perte de certains aspects du lieu (calme, tranquillité, faible fréquentation ...) comme le font ressortir les réponses analysées précédemment (cf. Raisons des habitants qui ne souhaitent pas fréquenter le nouvel espace). Il est important d'être vigilant sur la perturbation de ces usages, une des craintes soulevées par les habitants (cf. Sur les réticences des habitants visà-vis du projet).
- Ceux qui y vont de temps en temps ou souvent continueront, majoritairement, à y aller.

Les participants considérant que le projet répond à leurs attentes (159) ont également fait des suggestions complémentaires: points d'eau, poubelles de tri, sentier sensoriel, espace de jeu en lien avec la nature, étang etc.

Globalement, les répondants ont offert une vision contrastée du projet, qui aboutit à une répartition équilibrée entre enthousiasme et crainte, avec une attente forte concernant la préservation du caractère naturel du lieu et le respect de la biodiversité.

SUR LA RÉPONSE DU PROJET AUX ATTENTES DES HABITANTS

EST-CE QUE CE PROJET CORRESPOND À VOS ATTENTES?



Tenant compte de ces éléments, l'équipe municipale a décidé d'apporter des améliorations au projet, afin de minimiser les craintes tout en répondant aux attentes des habitants qui souhaitent voir le projet avancer. La mairie a ainsi demandé à l'agence ADP, qui accompagne ses réflexions, de travailler sur 3 axes majeurs:

- Le renforcement de la qualité écologique du projet, privilégiant un agencement le plus intégré possible au paysage naturel, et l'usage de matériaux naturels. Le projet n'a de toute manière jamais comporté de plan d'abattage et le cheminement actuel dans le bois des chênes sera bien conservé. De même, les surfaces imperméabilisées qui ne représentaient dans la proposition que 16% de l'espace seront également réduites.
- La limitation des nuisances sonores par l'apport de solutions techniques et paysagères, mais aussi en allégeant les installations proposées. Le skate park sera ainsi supprimé.

 Le renforcement de l'aspect inter-générationnel du projet, notamment en intégrant une suggestion faite par ailleurs par le Conseil des Aînés pour l'installation d'un parcours de santé «doux» adapté aux seniors et aux plus jeunes. Les équipements pour la détente au calme seront aussi mieux mis en valeur.

Ces améliorations seront présentées dans un avenir proche aux riverains et à tous les habitants. Ce projet s'inscrit dans les engagements de la municipalité, et répondra à l'une de nos priorités: créer des espaces de vie agréables pour tous avec des activités variées pour toutes les générations.

La mairie remercie tous les contributeurs à la consultation, la participation citoyenne étant une autre préoccupation forte. C'est une belle preuve de vitalité de notre village!



MAIRIE D'ARCHAMPS

RUE DE LA MAIRIE CS 70501 - 74160 ARCHAMPS

TÉL: **04 50 43 62 18**

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR ACCUEIL@MAIRIE-ARCHAMPS.FR

NOS HORAIRES

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI – **09H00 – 12H00** MARDI, JEUDI – **14H00 – 19H00**

RETROUVEZ-NOUS

SUR FACEBOOK: COMMUNE D'ARCHAMPS

ET SUR LE GROUPE **WHATSAPP**

